

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 7 novembre à 17h30 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Nathalie Goyette	parent
Caroline Monette	enseignante
Isabelle Pelletier	parent
Alain Roy,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante
Robert Vaillant	parent, PRÉSIDENT

ÉTAIENT ABSENTS :

Andréanne Deslandes	parent
Maryse Monet,	parent
Catherine Olivier,	enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Aucun public présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Robert Vaillant, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h33.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au varia du point suivant : « Ballons cours arrière ».

19CE1617-012

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par Robert Vaillant et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 26 septembre soit adopté tel que présenté.

19CE1617-013

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune discussion à ce point.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Les membres discutent du point « Ballons cour arrière ». Isabelle Pelletier mentionne qu'il y a seulement 2 ballons dans la cour arrière. Caroline Monette est au courant de la situation et explique aux membres qu'une commande est en préparation mais qu'elle attend d'avoir d'autres items à commander.

Suivi de la direction;**Surveillance midi**

Isabelle Pelletier demande combien est la surveillance midi car, lors d'une rencontre du comité de parents, il a été mentionné que les écoles devront totalement s'autofinancer l'an prochain. Marie-Claude Dicaire lui répond que cette année la surveillance est de 125\$ pour cette année. Les allocations de la surveillance midi ont diminué énormément et qu'effectivement, les écoles devront s'autofinancer.

Boîtes d'Halloween :

Tout s'est bien passé avec le centre de pédiatrie sociale Main dans la Main.

Nouveau membre du CÉ:

Andréanne Deslandes a accepté de poursuivre le mandat d'Isabelle Gariépy.

Critères de sélection de la direction:

Le document des critères de sélection de la direction a été transmis à la commission scolaire.

35-35-02-003

Convention de gestion

La convention de gestion est présentée par la direction. Elle explique que la loi 105 viendra changer les conventions de gestion.

Page A – Vision et caractéristiques de l'école

Très bon taux de réussite, en haut de la moyenne nationale qui est de 71%.

Modifications à apporter :

- Changer « ouverture sur le monde... » par « internationale »;
- Ajouter « fonctionnellement » avant « trilingues ».
- Ajouter dans autres caractéristiques : « École à programme international autorisée depuis mai 2014. ».

Page Informations supplémentaires

- Écrire : « Une révision des secteurs scolaires a eu lieu et les élèves du territoire situé au sud de l'autoroute 10 ont dorénavant comme école de secteur l'école Saint-Édouard de Knowlton. Ce découpage exclut le chemin Allard. »

Objectif 1

Les membres constatent une baisse de 10% en orthopédagogie par rapport à l'année dernière. Les heures de la TES, soit 20h, ne sont pas indiquées. Une demande doit être faite afin de bonifier les heures de la TES pour atteindre 25h par semaine comme l'an dernier. Isabelle Pelletier demande pourquoi les résultats de 2015-2016 ne sont pas sur le tableau. La direction répond que c'est l'année zéro de la convention, les données seront donc intégrées suite au bilan 2016-2017. Dans les moyens, la direction confirme qu'il n'y a plus de Magie du livre. Pour ce qui est de la lecture autonome, du temps est alloué en classe et est aussi de base dans les devoirs et les leçons. Des rénovations ont aussi été faits dans la bibliothèque, reste le volet décoration à réaliser.

Modifications à apporter :

- Corriger dans la première phrase : veut et notamment;
- Ajouter « TES 20h semaine »;
- Ajouter « Service de francisation ».

Objectif 2

Modifications à apporter :

- Dans les moyens emplacer « Mettre en place » pour « Mise en place »
- Ajouter « Netmath ».

Objectif 3

Modifications à apporter :

- Corriger dans la première phrase : promouvoir;

Objectif 4

Modifications à apporter :

- Corriger dans les moyens : les;
- Ajouter dans les moyens :
 - activités intra-muros;
 - Mise ne place d'un magasin sportif pour les récréations;
 - Projets sportifs par cycle (natation, tennis, golf).

Objectif 5

Modification à apporter :

- Dans les moyens :
 - Corriger ressources;
 - Enlever la cinquième ligne : « échanges penpals e E-pals » car nous n'avons pas les ressources financière pour les mettre en place.

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par Nathalie Goyette, que la convention de gestion soit adoptée avec les modifications citées ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

19CE1617-014

Mesure 30170

Cette mesure est une allocation gouvernementale qui doit être adoptée par les membres du CÉ pour y avoir droit. L'allocation peut être utilisée pour des mesures de soutien. La direction aimerait donc l'utiliser pour bonifier les heures de la TES de 5 heures par semaine. Grâce à cette allocation, la TES serait donc à l'école 25 heures semaine comme l'an dernier. Caroline Monette mentionne que cette mesure peut aussi être utilisée dans le budget « École en forme et en santé ». La subvention serait d'environ 7 000\$. Le budget pour les 5 heures supplémentaires de TES est d'environ 5 600\$, le reste pourrait être utilisé pour École en forme et en santé.

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par Caroline Monette que la mesure 30170 soit adoptée et utilisée pour les heures de la TES et le reste pour École en forme et en santé.

Adoptée à l'unanimité

19CE1617-015

6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

Ginette Roy mentionne que les profits de la vente de fromage sont de 7 131\$. Elle s'attend à recevoir encore quelques commandes.

7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES

Ginette Roy informe les membres qu'elle cherchera prochainement des bénévoles pour le Marché de Noël.

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

Départ d'Alain Roy à 18h05

Atelier de masques : Les élèves du 1^{er} cycle ont participé à un atelier de fabrication de masque avec Madame Francine Doyle le 27 et 28 octobre en avant-midi. Coût de l'activité : 100\$ pour les 2 groupes.

Vente de collations : Les élèves du 3^e cycle vendront des collations les lundis au coût de 1\$ afin de financer le voyage de fin d'année à Boston.
Basketball le midi : Activité de basketball le midi pour les élèves du 3^e cycle. Caroline Monette demande aux élèves de payer 4\$ pour l'activité. Cet argent servira à acheter des prix de présence à la fin de l'activité.

Caroline Monette mentionne qu'il y aura d'autres activités midi dont le volleyball pour le 3^e cycle, le hockey pour le 2^e cycle et peut-être la corde pour le 1^{re} cycle. Les détails pour ces activités seront donnés à une prochaine rencontre.

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par Nathalie Goyette, que les activités décrites ci-dessus soient approuvées

Approuvée à l'unanimité

19CE1617-016

Départ de Caroline Monette à 18h10. Il n'y a donc plus quorum.

9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL

Le point ne peut être discuté dû à la perte du quorum.

10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le point ne peut être discuté dû à la perte du quorum.

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Le point ne peut être discuté dû à la perte du quorum.

12. VARIA

Ballons cour arrière
Discuté au point 5.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 18h10.

19CE1617-017

Approuvée à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice